

À une séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 6 décembre 2004 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller
M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : Mme Claudine Paré, conseillère

2518-061204 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance.

2519-061204 **PRÉSENTATION DU BUDGET**

Monsieur le Maire fait la présentation du budget 2005 et, au fur et à mesure de sa présentation, les citoyens ont l'occasion de poser des questions.

Suite à la présentation de Monsieur le Maire,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le budget 2005.

2520-061204 **ADOPTION DU RÈGLEMENT #1042**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le règlement #1042 « Règlement concernant l'adoption du budget et des divers taux de taxes, de la tarification et des compensations pour l'année 2005. »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents ayant eu l'occasion de poser des questions au fur et à mesure de la présentation du budget n'ont pas de question à poser.

2521-061204 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20:26 heures.

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 6 décembre 2004 à 20h26, à laquelle sont présents:

- M. Serge Labonté, conseiller
- M. Serge Simard, conseiller
- M. Jean-Robert Fortin, conseiller
- M. Yvan Larouche, conseiller
- M. Jean-Martin Cliche, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : Mme Claudine Paré, conseillère

2522-061204 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

- Aucune

CORRESPONDANCE

- . **CENTRE D'EXCELLENCE SAINT-ALPHONSE**
 - . Journée porte ouverte vendredi le 24 juin 2005
- . **CENTRE D'EXCELLENCE SAINT-ALPHONSE**
 - . Confirmation d'assurance
- . **CAMP DES ARTISTES**
 - . Lettre de remerciements
- . **MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**
 - . Procès-verbal du 3 novembre 2004

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Procès-verbal du 30 novembre 2004
 - . Rapport des permis novembre 2004

2523-061204 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2004**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 15 novembre 2004.

2524-061204 **ADOPTION DES COMPTES #401747 À 401821**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéro 401747 à 401818	301 951.03 \$
. Numéro 401819 à 401821	8475.33 \$

2525-061204 **FQM – CONTRIBUTION ANNUELLE 2005**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle pour 2005 au montant de 1 985,32 \$ incluant les taxes.

2526-061204 **POTHIER DELISLE – COMPTES D'HONORAIRES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes d'honoraires professionnels à la firme « Pothier, Delisle », au montant de 2 387,10 \$ incluant les taxes, lesquels se détaillent comme suit :

- Avis juridique (taxes foncières)	1 806.14 \$
- Club Corporation of Canada	580.96 \$

2527-061204 **MANDAT À BPR – RÉFECTION DE LA RUE LACHANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de mandater la firme « BPR » pour la réalisation des relevés et mise en plan, les dessins, l'ingénierie et les estimations pour la réfection de la rue Lachance au montant de 11 600,00 \$.

2528-061204 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1041**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le Règlement No 1041 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour : - interdire le stationnement sur rue sur un côté de la rue du Val-des-Neiges* ».

2529-061204 **ENTENTE BIBLIOTHÈQUE AVEC ST-JOACHIM**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer une nouvelle entente avec la Municipalité de Saint-Joachim relativement à l'utilisation de la bibliothèque municipale pour les années 2005-2006 et 2007. La Municipalité de Saint-Joachim devra payer les montants énumérés ci-dessous :

2005 :	2.25 \$
2006 :	2.50 \$
2007 :	2.75 \$

2530-061204 **REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE L'EMPRUNT #309**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de rembourser par anticipation le solde de l'emprunt #309 au montant de 116 287,33 \$.

2531-061204 **POLITIQUE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DES BORDURES ET LE**

PAVAGE DES NOUVELLES RUES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter la politique suivante concernant la mise en place des bordures et le pavage des nouvelles rues :

- a) de poser une couche de base de 1 3/4" d'asphalte immédiatement après la compaction de la fondation supérieure;
- b) de poser les bordures et la couche finale de 1 1/4" d'asphalte selon la date la plus rapprochée entre la construction de 50% des résidences ou 3 ans après la pose de la couche de base.

2532-061204 **ÉCLAIRAGE ROUTE 360**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) de demander au Ministère des Transports de réaliser les travaux d'éclairage de la route 360 pendant l'année 2005;
- b) que le Ministère fournisse à la Ville le détail des coûts pour la réalisation des travaux;
- c) d'accepter de défrayer une contribution fixe n'excédant pas 50% du coût des travaux excluant les plans et devis puisque ces derniers ont déjà été réalisés.

2533-061204 **MEMBRES DU C.C.U.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de renouveler le mandat de MM. Serge Labonté et Clément Bolduc aux sièges 2 et 4 respectivement.

2534-061204 **DANIEL BOUCHARD**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de mettre fin au contrat de M. Daniel Bouchard en date du 31 décembre 2004.

2535-061204 **GÉOMATIQUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de mandater la firme « Groupe de Géomatique Azimut » pour la numérisation de la matrice graphique et autres travaux connexes au montant de 16 899,50 \$ plus les taxes applicables.

2536-061204 **DOMAINE DE L'ÉRABLIÈRE – PHASE I – RÉCEPTION PROVISOIRE DES OUVRAGES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages relativement au Domaine de l'Érablière (Phase I), suivant les recommandations de BPR.

2537-061204 **COMMANDITE – RÉSEAU ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de commanditer une pause santé au montant de 250,00 \$ dans le cadre du colloque régional 2005 de Réseau Environnement qui se tiendra le 17 février 2005, moyennant une visibilité.

AVIS DE MOTION (Règlement No 1043)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un Règlement pourvoyant à l'ouverture d'une partie de rue portant les numéros de lots 24-87 et 27-299 avec dispense de faire la lecture dudit règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

Les sujets traités sont :

- Pancarte rue de la Seigneurie – Règlement sur l’affichage
- Travaux sur le viaduc de la Route 138
- Nouvelle côte en haut de la rue de la Seigneurie
- Domaine de la Croix
- Subvention pour M. Boivin

2538-061204 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21h00.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe